



La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex - N°10 - Printemps 2010

L'édito du maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'hiver est enfin terminé ! Les routes généreusement enneigées ont créé quelques petits soucis de circulation comme d'ailleurs dans bon nombre de régions de France : la pénurie de sel a occasionné certains désagréments, pour lesquels nous vous prions de nous excuser !

Le mois de Mars est le mois du budget: je constate avec satisfaction que notre municipalité a été exemplaire quant à ses dépenses d'investissement mais surtout de fonctionnement. Dans un souci de transparence, nous avons souhaité vous fournir une présentation explicite du budget dans ces pages.

Cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts, mais sans renoncer pour autant à une politique d'investissement dynamique.

Dès le mois de Mai, les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides de la RD23a, entre le Mont-Sion et Sous-Verzin, vont débiter et devraient durer jusqu'à fin 2010. Une gêne certaine pour vos déplacements est à craindre mais en retour, bon nombre d'administrés pourront se raccorder sur la station d'épuration, les poteaux électriques inesthétiques disparaîtront du paysage et les lignes téléphoniques seront remises à neuf.

Je vous donne rendez-vous lors de notre prochaine lettre, en juin : nous aurons sans doute avancé sur nos projets d'étude du centre du village et vous en donneront les grandes lignes.

Bonne lecture !

Josiane CHARRIERE
Maire de Cernex

Déneigement des axes routiers de Cernex

Le réseau routier local que vous empruntez quotidiennement est divisé en 2 grands groupes : **la voirie départementale** (entretien à la charge du Conseil Général) et **la voirie communale** (entretien à la charge de la commune).

Ce partage de compétences implique l'intervention de différents services d'entretien. Par conséquent, il n'est pas surprenant de constater que plusieurs services interviennent sur des portions spécifiques du réseau et cela à des moments différents de la journée. Ceci est néanmoins parfaitement normal.

Cet hiver, le Nord et l'Ouest de la France ont connu un enneigement exceptionnel qui a provoqué quelques inquiétudes pour notre réapprovisionnement en sel puisque l'Etat avait imposé un ordre de priorité pour sa distribution (autoroutes, Conseils Généraux, grandes agglomérations et enfin, communes). Notre commande de réapprovisionnement a donc tardé à être livrée et pendant une courte période de temps, notre stock ne nous permettait que de saler les zones les plus dangereuses (virages, côtes, etc.). Néanmoins, cette situation s'est rapidement réglée et notre commune a pu recomposer son stock de sel.

Sur la globalité de l'hiver 2009-2010, le nombre d'heures d'intervention est sensiblement égal à celui de la saison précédente. Pour information, la commune consacre chaque année un budget moyen de 25.000 Euros pour les opérations de déneigement/salage et dispose d'une réserve de 25 tonnes de sel dès le début de la saison d'hiver.

Rappelons enfin que les riverains sont responsables du déneigement de la voirie privée et des trottoirs au droit de leur façade.

L'ARPEC bouge pour l'école !

Comme à l'accoutumée, l'association des parents d'élèves de l'école de Cernex (ARPEC) propose tout au long de l'année des manifestations dont les bénéficiaires permettent de financer les projets pédagogiques de l'école. Pour cette année scolaire, il y a déjà eu la vente de brioches, le très beau marché de Noël au château, la vente de sapins, le défilé du Père-Noël. Ne s'arrêtant pas là, l'ARPEC proposera bientôt un vide-greniers, ouvert à tous. Il se déroulera le **dimanche 9 mai**, de 8h à 17h, sur la place du village. Afin de rassembler davantage les habitants, l'ARPEC propose également régulièrement des ateliers créatifs en après-midi ou en soirée, dont les objets fabriqués seront vendus au prochain marché de Noël au bénéfice de l'école.



Si vous souhaitez vous inscrire soit au vide-grenier, soit aux ateliers créatifs, vous pouvez contacter Sandrine SIEK au 04 50 23 75 15 ou ARPEC@feeles.org

Le budget communal

Le budget détermine les grandes orientations de gestion et concrétise les choix de politique générale de la commune pour l'année, voire à plus longue échéance.

L'élaboration du budget répond aux exigences de la comptabilité publique, qui impose un cheminement rigoureux. Le Conseil Municipal, en adoptant le budget de la commune, autorise le maire à l'exécuter, c'est-à-dire à réaliser l'ensemble des dépenses et des recettes (engagement, liquidation, ordonnancement).



LES DEPENSES

Les dépenses de la commune se répartissent entre :

- **Les dépenses de fonctionnement** qui comprennent l'activité des services communaux, les frais de personnel, les charges financières inhérentes à la dette ainsi que les subventions accordées par la commune aux associations et les contributions.
- **Les dépenses d'investissement** sont celles affectant le patrimoine communal, sous forme d'immobilisations (équipements de la commune) et le remboursement des emprunts.

LES RECETTES

Comme pour les dépenses, les recettes sont réparties en sections de fonctionnement et d'investissement.

- **Les recettes de fonctionnement** se composent:
 - D'une fraction des impôts locaux, le reste étant attribué à la CCPC, au Département et à la Région.
 - De la rétrocession d'une partie de l'impôt des travailleurs frontaliers (Fond Genevois). Il représente pour notre commune frontalière une recette non négligeable d'environ 200.000 €.
 - Des loyers, baux ruraux, et taxes d'occupation du domaine public
 - De la dotation globale de fonctionnement, d'équipement et de décentralisation versée par l'Etat
 - Enfin, d'éventuelles subventions attribuées par le Département, la Région ou l'Union Européenne peuvent cofinancer le budget de la commune de manière importante. Il en est de même pour la réserve parlementaire.
- **Les recettes d'investissement** sont composées du capital des emprunts contractés par la commune, des remboursements de TVA et de subventions diverses.

Vous trouverez ci-après le détail du budget primitif 2010, voté lors du conseil municipal public du 24 mars dernier.

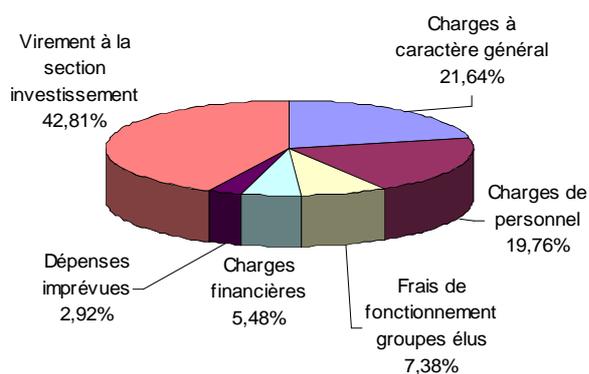
Le budget 2010 prévoit ainsi :

- les travaux d'enfouissement des réseaux entre Verlioz et Cernex
- le rafraîchissement des façades de l'église et la réfection de son éclairage extérieur
- l'installation d'une nouvelle armoire ADSL
- une étude d'aménagement de la place du village et d'agrandissement de la salle polyvalente
- l'étude préalable à l'enfouissement des réseaux secs de La Motte

BUDGET PRIMITIF 2010

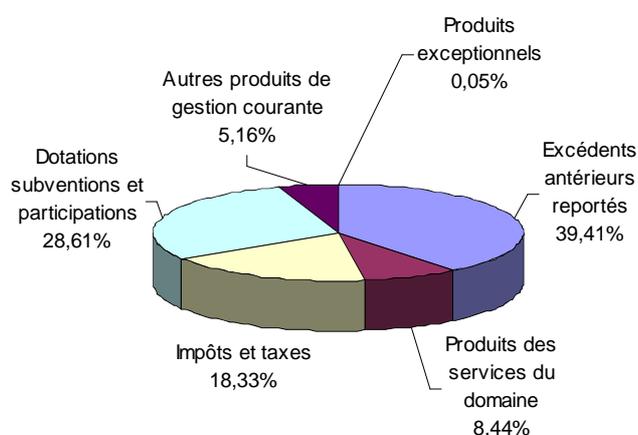
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	222 123,20 €
Charges de personnel	202 800,00 €
Frais de fonctionnement groupes élus	75 700,00 €
Charges financières	56 256,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €
Virement à la section investissement	439 374,81 €
	1 026 254,01 €



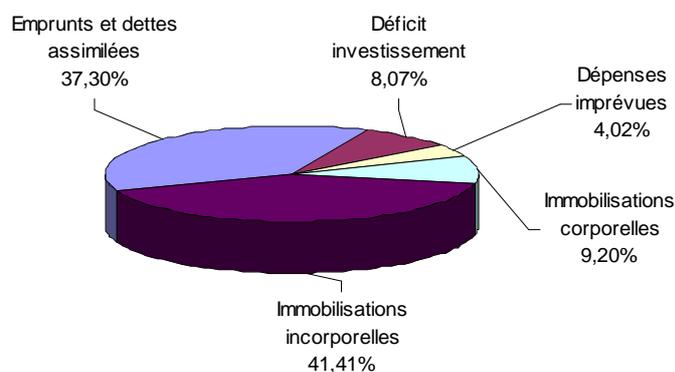
Recettes de fonctionnement

Excédents antérieurs reportés	404 419,01 €
Produits des services du domaine	86 600,00 €
Impôts et taxes	188 105,00 €
Dotations subventions et participations	293 630,00 €
Autres produits de gestion courante	53 000,00 €
Produits exceptionnels	500,00 €
	1 026 254,01 €



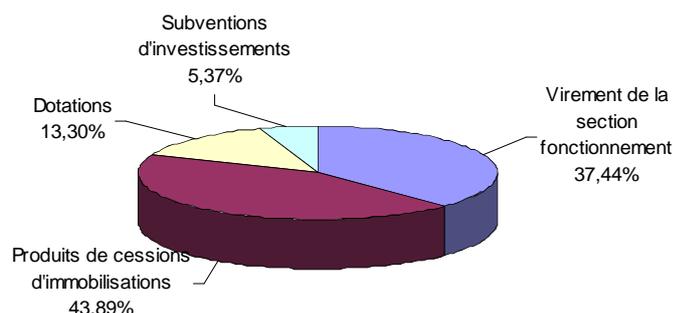
Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement	70 210,79 €
Dépenses imprévues	35 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	324 711,47 €
Immobilisations corporelles	80 100,00 €
Immobilisations incorporelles	360 500,00 €
	870 522,26 €



Recettes d'investissement

Virement de la section fonctionnement	439 374,81 €
Produits de cessions d'immobilisations	515 000,00 €
Dotations	156 025,29 €
Subventions d'investissements	63 000,00 €
	1 173 400,10 €



Le mot du Comité des Fêtes de Cernex

Le Comité des Fêtes de Cernex a vu le jour en 1989 avec pour but l'animation du village. Actuellement le bureau de notre association est composé de : Agnès RICHARD, Didier PHILIPPE, Antoine VIGNE, Karine PERRET, Martial GOTZ, Bernard CHIAPPE, Christian DEPREZ, Frédéric MEGEVAND, Marcel PABION, Amélie PHILIPPE, Bernadette PHILIPPE, Julie VIGNE. Ce sont donc ces douze personnes qui prennent les décisions engageant l'association : animations, repas, budgets, investissements... mais nous comptons également une bonne vingtaine de "sympathisants" qui nous aident régulièrement lors des manifestations.

Nous nous attachons toujours à proposer des repas à prix abordable car notre but n'est pas de gagner le maximum d'argent mais plutôt de compter le maximum de participants en proposant des animations conviviales. La fréquentation lors de nos fêtes est régulière et c'est pour nous une grande satisfaction (environ 1000 repas lors de la fête de la musique, 200 à la fête du cidre et une centaine pour l'alambic).

Au fil des années, le Comité des Fêtes a acquis du matériel : chapiteaux, tables et bancs, friteuse, pressoir, matériel électrique. Nous avons également financé le four à pain sur la place du village dans lequel nous fabriquons le pain lors de nos fêtes et qui est également utilisé par d'autres associations. Vous retrouverez en photos l'historique de notre association sur <http://comitedesfetes.cernex.fr/>. Vous pouvez également nous faire parvenir vos photos prises lors des différentes fêtes.

Pour terminer, nous profitons de cette édition printanière pour vous communiquer les dates de nos manifestations pour l'année 2010 : cet été, le 19 juin: Fête de la Musique et cet automne, le 17 octobre: Fête du Cidre.

Annnonce des nouveaux arrivants

Nous remercions tous les nouveaux arrivants de venir s'annoncer en mairie. Cette démarche est particulièrement importante pour les travailleurs frontaliers, car elle permet à notre commune d'obtenir les ressources financières nécessaires à son développement, à travers la Compensation Financière Genevoise. Vous pouvez également accomplir cette démarche depuis le site Internet de la mairie, rubrique "Vivre à Cernex".

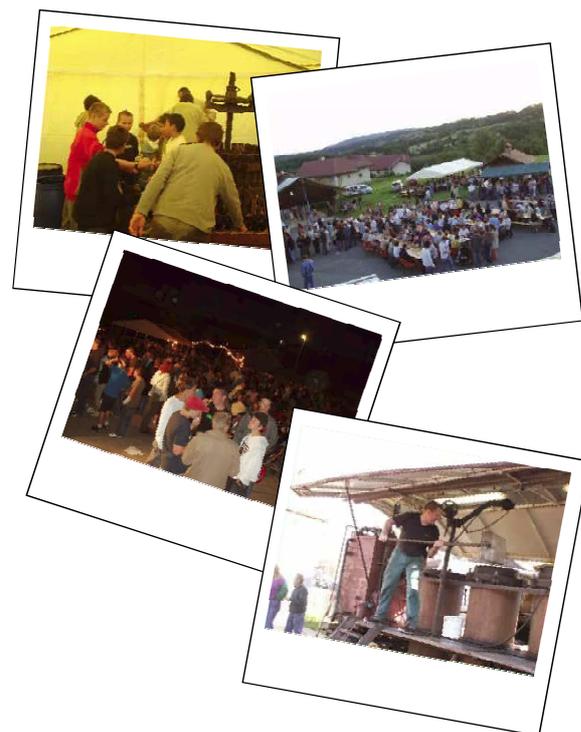
Les Jardins de Haute-Savoie

Comme l'an dernier, notre commune participera à l'élaboration de ce concept, organisé sous l'égide du conseil local de développement des Ussets et Bornes. Chaque commune aménage une parcelle selon ses désirs et possibilités.

L'inauguration de ce parc paysager aura lieu le vendredi 4 juin 2010 à 18h30. Dès le samedi 5 juin, journée de l'environnement, ouverture publique pour toute la durée de l'exposition

Toutes les personnes désirant contribuer à la mise en place, seront les bienvenues.

Renseignements : Mairie de Cernex
ou Christine DUBOIS au 04.50.44.08.58



Le C.C.A.S. de Cernex vous informe...

Le C.C.A.S. de Cernex sera présent lors du prochain videgrenier organisé par l'ARPEC, le dimanche 9 mai et tiendra un stand.

L'Association l'Arbre à Palabres mettra en place, dès le mois de septembre 2010 un cours d'informatique. Une bonne nouvelle, particulièrement pour tous les seniors qui attendaient ce cours avec impatience !

Erratum : La sortie organisée par le C.C.A.S de Cernex et ouverte à tous, est prévue le **dimanche 27 juin 2010** (et non le 15 juin). *Christine Dubois, responsable du C.C.A.S.*

Drôles de jeux...

Des éclairages publics ainsi que des bacs poubelle roulants ont subi des dégradations: ampoules cassées à coup de pierres pour les uns, roulettes arrachées pour les autres. Ces actes de vandalisme délibérés, qui pénalisent chacun d'entre nous, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue pratique ne sont pas tolérables. Si de tels actes devaient se reproduire, la Municipalité se verrait contrainte de prendre les mesures nécessaires.